



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Indochine

Question écrite n° 10253

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur l'effort à mener pour encourager l'usage du français dans les pays de la péninsule indochinoise. Le Cambodge et le Viet-nam, après des années de guerres s'ouvrent à nouveau vers l'extérieur. Mais, à cette occasion, le français ne retrouve pas la place que les francophones espèrent. Il lui demande notamment quels efforts sont entrepris pour diffuser des livres, des films, des informations en langue française ? Le Gouvernement soutiendra-t-il activement, comme le ministre de la culture l'a annoncé, la candidature de Hanoi pour le sommet de la francophonie en 1997 ? Sur les 40 millions de francs affectés en 1994 aux actions internationales, quel montant sera affecté à ces actions ?

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la francophonie remercie l'honorable parlementaire de souligner l'importance de relancer la francophonie au Viet-Nam, au Cambodge, mais aussi au Laos. En dépit d'un long éloignement de la France, ces pays sont restés très attachés à la francophonie et au lien qu'elle représente avec la France, la culture française, mais aussi avec une quarantaine de pays qui ont le français en partage. Le Viet-Nam s'est ainsi porté candidat pour accueillir le 7^e Sommet de la francophonie. La France mettra tout en œuvre pour aider les autorités de ce pays à abriter cette conférence en 1997. Il reste, comme le souligne l'honorable parlementaire, que la place de la langue française, bien que privilégiée, mérite d'être confortée par un programme d'action et de coopération d'envergure. En ce qui le concerne, le ministre de la culture et de la francophonie, qui se rendra dans cette partie du monde à la fin du premier trimestre, a mis l'accent, dans l'utilisation de ces crédits et la mobilisation des experts du ministère, sur ces pays : c'est ainsi que dans le cadre des actions du département des affaires internationales (40 millions de francs) comme dans l'action des autres directions du ministère, le souci de privilégier davantage les pays francophones et en particulier ceux de la péninsule indochinoise a prévalu. La coopération avec le Théâtre national du Cambodge, le détachement d'un fonctionnaire de haut rang pour suivre la restauration du site d'Angkor en sont les exemples. Par ailleurs, dans sa mission de coordination des actions menées au titre de la francophonie, le ministre de la culture et de la francophonie a fait en sorte qu'aboutissent au plan multilatéral francophone des projets d'envergure : l'institut de technologie du Cambodge, l'institut francophone d'informatique de Hanoi. Enfin, le ministère appuie de nombreuses initiatives ponctuelles, comme par exemple la création du journal le Mekong ou l'organisation des journées Arc-en-Ciel au Viet-Nam qui sont de nature à renouer des liens culturels et humains qui s'étaient distendus. La réforme des dispositifs d'aide à la diffusion des produits culturels français devrait également permettre leur meilleure diffusion dans une zone où ils sont très demandés.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10253

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 320

Réponse publiée le : 28 février 1994, page 1024